

Nouvelles fraîches



2025-02-17

Volume 11, numéro 1

Publipostage 40015960

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue
Immeuble Albert Allain, 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Tél. : 819 762-0833, abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca
www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca

Les produits locaux sont bons même quand tout va bien

La menace de Donald Trump d'imposer des tarifs sur les produits canadiens et la réplique annoncée du Canada de taxer certains produits américains ont lancé tout un mouvement d'achat local, ce qui est excellent pour plusieurs producteurs et productrices de la région.

Le dernier engouement du genre avait eu lieu il y a cinq ans, au début de la pandémie. Le commerce international avait été touché et les consommateurs avaient soudainement découvert tout l'intérêt de pouvoir compter sur des producteurs agricoles à proximité.

Les années 2023 et 2024 ont été difficiles pour le monde agricole avec des baisses de revenus nets de 49,6 % en 2023 et de 86 % supplémentaire en 2024, selon Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Si la hausse des taux d'intérêt et du coût des intrants expliquent en partie la baisse de profitabilité des entreprises, nous avons aussi senti que les consommateurs étaient

moins réceptifs envers les produits locaux. Je peux les comprendre, car le consommateur était lui-même frappé par l'inflation. Dans un monde au climat changeant et où la situation économique et politique est incertaine, une chose me semble évidente. Il y aura d'autres crises à venir. Et si, entre les moments de crises, les consommateurs se désintéressent de l'agriculture régionale, comment peuvent-ils être certains qu'ils seront encore présents lors de la prochaine crise?

Secteur névralgique

L'agriculture n'est pas un domaine économique comme les autres, car toutes les activités économiques en dépendent. S'il n'y a pas de nourriture, il n'y a pas d'employés pour travailler dans les mines, les forêts, les hôpitaux ou les bureaux.

L'agriculture est devenue à ce point efficace et la nourriture si abondante que nous oublions presque que cela prend des humains pour la cultiver et des terres pour faire pousser ce que nous mangeons.

Ça m'a fait chaud au cœur de voir des publications sur les médias sociaux, dans lesquelles se trouvaient des listes de produits fabriqués en région, et de constater l'intérêt des consommateurs pour ceux-ci. Pourvu que ça dure.

Nous ne savons pas si Donald Trump mettra sa menace de tarifs à exécution une fois passé le sursis de 30 jours. Mais ne prenons pas de chance et n'attendons pas la prochaine crise. Gardons le réflexe d'acheter d'abord des produits de l'Abitibi-Témiscamingue, du Québec et du Canada.

C'est notre meilleure garantie que les producteurs seront toujours présents lors de la prochaine perturbation. Restons unis et solidaires, c'est la meilleure façon de demeurer résilients!



Pascal Rheault, président

Représentations de la Fédération par Martine Delage

7 janvier : Conseil d'administration (C.A.) du Centre technologique des résidus industriels, par Teams (Normand Lemieux, vice-président).

14 janvier : Table de financement FADQ/UPA, par Teams (Normand Lemieux).

15 janvier : Comité communications de la Table Santé et bien-être des hommes, par Teams (Normand Lemieux).

14 et 16 janvier : Planification stratégique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Tournée de consultation, rencontre de Ville-Marie (Wallace Metcalfe, membre exécutif) et d'Amos (Pascal Rheault, président).

17 janvier : Rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) (Linda Lavoie, directrice adjointe).

17 janvier : Rencontre de membres du C.A. du Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue et du président Pascal Rheault, avec le député Daniel Bernard, au sujet de l'exploration d'hydrogène au Témiscamingue. David Tougas, de la Confédération de l'UPA, y participe également.

20 janvier : Comité provincial du Fonds de défense professionnelle (Pascal Rheault).

21 et 22 janvier : Conseil général de la Confédération de l'UPA (Pascal Rheault).

21 janvier : Comité de pilotage régional du projet de travailleur de

rang (Normand Lemieux, Mélanie Rivard, Patrick Lafond et Linda Lavoie).

22 janvier : Comité de gouvernance de la Planification stratégique bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (PSBAT) (Martine Delage, directrice régionale).

22 janvier : Forum régional des ressources externes de Services Québec (Linda Lavoie).

22 janvier : Comité aménagement et agroenvironnement (Anne-Marie Trudel, conseillère en aménagement et agroenvironnement).

24 janvier : Comité exécutif extraordinaire de la Fédération.

24 janvier : Rencontre virtuelle sur la gestion des plastiques agricoles en Abitibi-Témiscamingue avec des représentants d'AgriRÉCUP pour les administrateurs et administratrices.

27 janvier : Conférence Zoom des directeurs régionaux (Martine Delage).

29 janvier : Assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue (Pascal Rheault, représentant de la Fédération, Luc Mayer et David Prince, PGAT).

29 janvier : C.A. du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue et formation sur la gouvernance (Normand Lemieux et Martine Delage).

30 janvier : C.A. de la fédération régionale pour nomination des comités de travail, suivis de la planification stratégique de



l'Abitibi-Témiscamingue, vision du futur des CEA, dossiers en aménagement et agroenvironnement, dossiers en vie syndicale.

1^{er} février : AGA du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT) (Pascal Rheault, représentant de la Fédération, Katrine Charbonneau et Sophie Robichaud, SRAAT).

4 février : AGA du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT) (Pascal Rheault, représentant de la Fédération, Vincent Boisvert et Anne-Marie Trépanier, SPBAT).

5 février : Rendez-vous annuel des directeurs des fédérations régionales et des groupes spécialisés sur le plan de développement et les priorités de l'Union, le nouveau désordre commercial mondial et le nouveau mode de financement de l'Union (Martine Delage).

6 février : Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des GES (Pascal Rheault).

10 février : Comité vie syndicale et communications (David Prince, responsable des communications et de la vie syndicale).

L'exploration d'hydrogène préoccupe certains producteurs

par David Prince

Le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue a demandé et obtenu rapidement une rencontre avec le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, Daniel Bernard, au sujet des activités de l'entreprise Quebec Innovative Material Corporation (QIMC), qui recherche de l'hydrogène naturel, à Saint-Bruno-de-Guigues, au Témiscamingue.

Plusieurs entreprises agricoles de Saint-Bruno-de-Guigues sont dans le secteur visé pour l'exploration. L'entreprise QIMC a notamment commencé à creuser des puits avec des tuyaux qui sortent de terre sur des terres zonées agricoles.

Les propriétaires qui le souhaitent peuvent refuser l'accès à leurs terres et ceux qui ont accepté peuvent revoir leur décision à tout moment.

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) exige une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avant de réaliser des

travaux non agricoles en zone agricole.

Aucun cadre réglementaire

Certains producteurs du secteur avaient plusieurs questions à poser au député Daniel Bernard sur l'absence d'un cadre réglementaire pour l'exploration d'hydrogène. En effet, ni la Loi sur les mines ni la Loi sur les hydrocarbures ne s'appliquent à cette nouvelle activité industrielle.

M. Bernard a indiqué que le gouvernement travaille sur une réglementation. Mais en attendant, la Loi sur la qualité de l'environnement et la LPTAA continuent de s'appliquer.

Le député réagit

Le député Daniel Bernard était déjà bien au fait des actions de l'entreprise. Il a promis d'intervenir rapidement auprès des ministères afin d'accélérer le processus d'adoption d'une réglementation.

Daniel Bernard était aussi d'avis que l'entreprise doit obtenir une

autorisation de la CPTAQ pour effectuer des activités non agricoles en zone agricole.

Rappelons que le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue ne s'est pas positionné contre le projet, mais souhaite obtenir plus de renseignements sur celui-ci. Il a demandé de rencontrer l'entreprise. Une première rencontre aura lieu entre l'UPA et QIMC d'ici la fin du mois de février.

Le Syndicat souhaiterait négocier une entente visant à protéger adéquatement les producteurs, les terres agricoles et forestières, et établir des compensations équitables pour tous. Habituellement, dans ce type de projets qui touchent la zone agricole, une entente-cadre comporte différentes sections telles que : mesures d'atténuation des impacts, guide de gestion de l'emprise, documents juridiques et mode de compensations. Le Syndicat souhaite aussi que l'entreprise respecte les normes en vigueur.



Les producteurs de grains se réunissent à Landrienne

par David Prince

Les Producteurs de grains de l'Abitibi-Témiscamingue (PGAT) ont tenu leur assemblée générale annuelle, le 29 janvier dernier, à Landrienne.

Comme c'est le cas depuis quelques années, les PGAT changent de MRC pour tenir leur assemblée, ce qui permet à de nouveaux producteurs de pouvoir suivre leurs activités.

Le président régional, Luc Mayer, a profité de l'AGA pour présenter les principales réalisations du syndicat dans la dernière année.



La baisse du prix des grains et les invasions de divers insectes, notamment les vers gris, ont occupé le conseil d'administration dans la dernière année.

D'ailleurs, Josée Falardeau, agronome chez Synagri, a présenté une conférence pour faire face aux différents ravageurs.

Une vingtaine de producteurs et productrices ont participé à l'AGA, qui s'est terminée par un cocktail, avec la bière Jean de passion, qui a été brassée avec des grains québécois pour les 50 ans des Producteurs de grains du Québec.

Résolutions adoptées par les producteurs de grains

- Améliorer la productivité des terres agricoles par le drainage, le nivelage et le chaulage
- Test de germination pour le projet-pilote d'autosemence à la ferme des producteurs de grains biologiques
- Favoriser le transport de grain partout au Québec
- Pour que le foin de commerce soit admissible au Programme de paiements anticipés.



Assemblée générale annuelle du SRAAT par Sophie Robichaud

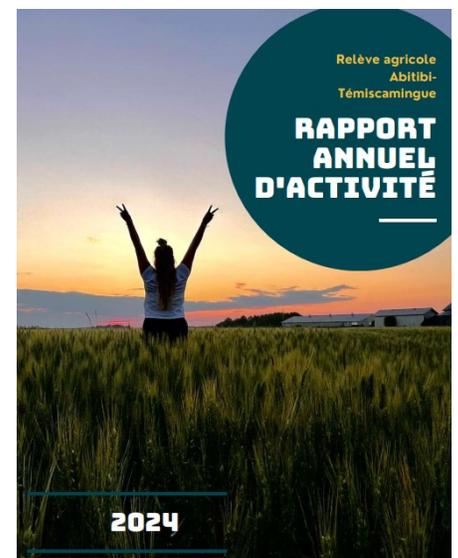
Près de 20 personnes ont participé à l'assemblée générale annuelle du Syndicat de la relève agricole d'Abitibi-Témiscamingue qui avait lieu le 1^{er} février dernier. Le premier vice-président de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), Pier-Luc Hervieux, a participé à l'AGA par Zoom.

Le président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault, était présent pour l'occasion ainsi que plusieurs partenaires du milieu. Au cours de la journée, les représentants ont présenté les

réalisations de l'année qui s'est écoulée et les actions prévues pour l'année 2025-2026.

Ce fut également l'opportunité d'entendre les préoccupations des membres et de répondre à leurs questions.

De plus, les participants et participantes ont pu assister à une présentation de La Financière agricole du Québec sur les réalisations de la dernière année et les programmes destinés à la relève agricole.



50^e AGA des producteurs de bovins par Anne-Marie Trépanier

C'est devant une vingtaine de producteurs, productrices et invités que s'est tenue la 50^e assemblée générale annuelle (AGA) du Syndicat des producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue (SPBAT) le 4 février dernier, à Rouyn-Noranda. Le SPBAT a eu la chance de recevoir la visite de Kirk Jackson, vice-président, et Laurie Noiseux, directrice de la mise en marché - veau d'embouche, bovin de réforme et veau laitier, des Producteurs de bovins du Québec (PBQ).

Lors de cette AGA, il y a eu une consultation sur l'adoption d'un programme de soutien aux entreprises en croissance, ainsi qu'une

consultation du secteur bovin de réforme et veau laitier, sur une hausse de la contribution spéciale pour la production et la mise en marché de 1,05 \$ par veau laitier mis en marché, applicable à compter du 1^{er} novembre 2025. Ces deux consultations ont reçu un accueil positif des membres dans la salle. De plus, une présentation des dossiers généraux des PBQ a été réalisée.

Divers postes d'administrateurs ont également été pourvus lors des élections. Nous tenons à féliciter les administrateurs qui ont été élus :

- **Témiscamingue : Danny Gauthier;**

- **Rouyn-Noranda : Éric Migneault;**
- **Vallée-de-l'Or : Félix Désaulniers.**

Pour terminer cette journée, M^{me} Noiseux a présenté, dans le cadre d'un souper-conférence, une présentation sous la thématique « Filière Bœuf : une collaboration pour l'avenir ».



Le Congrès Holstein Québec en région par David Prince

Le 19 et 20 février prochains, les Clubs Holstein de l'Abitibi et du Témiscamingue s'unissent pour accueillir le Congrès Holstein Québec. C'est la première fois depuis 2008 que l'événement se tient en région.

Entre 400 et 500 personnes qui gravitent autour de l'industrie laitière sont attendues à l'événement. Plusieurs visites de fermes sont prévues au Témiscamingue et en Abitibi (voir encadré).

Lors d'une récente chronique agricole, l'ancien président de

Holstein Québec et toujours administrateur, Benoît Lafond, a indiqué qu'il y avait un défi logistique pour accueillir tout ce monde.

« On a de très bons éleveurs dans la région. Les gens sont curieux. L'année dernière a été une année exceptionnelle en terme de reconnaissance pour les gens de la région », a indiqué M. Lafond.

Grand souper

Le 19 février, un grand souper est organisé au Centre des congrès de Rouyn-Noranda. Il s'agit d'un souper reconnaissance.

En fin de journée, le 20 février, il y aura un grand banquet pour les participants et pour souligner les maîtres-éleveurs. « Le Québec domine souvent à ce niveau. Sur la vingtaine d'entreprises reconnues comme maître éleveur, il y en a toujours une dizaine qui viennent du

Québec », a indiqué M. Lafond lors de la chronique agricole sur les ondes de CKVM.

Fermes à visiter

Les participants et participantes, mais aussi le grand public, pourront visiter plusieurs fermes de la région, le 19 février. Voici la liste des fermes.

Témiscamingue :

Ferme Walum, Laverlochère
Ferme Mondou et Robert, Saint-Eugène-de-Guigues
Ferme Allfond, Saint-Bruno-de-Guigues

Abitibi :

Ferme Princy, Sainte-Germaine-Boulé
Ferme Rescator, Palmarolle
Ferme Despics, Palmarolle
Ferme Beaudoin-Bégin, Palmarolle





**Agrisolutions
climat**

Agrisolutions climat appuie les producteurs agricoles dans l'application de pratiques agricoles durables.

**Inscrivez-vous à la pratique de gestion de l'azote :
Utilisation de l'urée enrobée de polymère (PGB 4)
pour la fertilisation des cultures au printemps 2025.**

Cette pratique de gestion bénéfique (PGB 4) permet une libération contrôlée et progressive de l'azote dans le sol, ce qui améliore son efficacité pour les plantes tout en diminuant les impacts environnementaux.

Pour en savoir plus et pour participer : upa.qc.ca/agrisolutions-climat

Une compensation financière est offerte selon les fonds disponibles. Parlez-en à votre conseiller.

PGB 4 **Nouvelle période d'inscription!**



www.upa.ca/InscriptionAgrisolutionsclimat

Inscription :

**10 février au
10 mars 2025**

Certaines conditions s'appliquent.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Ce projet est financé par le ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada sous le programme Solutions agricoles pour le climat (SAC) – Fonds d'action à la ferme pour le climat (FATC).

Programme Prêt de fonds de roulement – date limite : 31 mars 2025 par David Prince

Votre entreprise est affectée par l'augmentation des taux d'intérêt et du coût des intrants? Vous pouvez bénéficier de liquidités supplémentaires avec le programme Prêt de fonds de roulement de La Financière agricole du Québec (FADQ).

- Garantie de prêt pouvant aller jusqu'à 200 000 \$ peu importe votre secteur de production;
- Mesure prolongée jusqu'au 31 mars 2025 ou jusqu'à l'épuisement des sommes.

Pour y avoir droit, les entreprises ne sont pas obligées d'être clientes à la FADQ, mais doivent présenter un

excédent monétaire et un fonds de roulement négatif ou anticiper qu'elles seront dans le négatif et démontrer qu'elles ont une perspective raisonnable de rentabilité.

Les entreprises participantes doivent aussi continuer de participer aux programmes d'assurance et de protection du revenu.

Les entreprises agricoles qui ont un dossier de recouvrement d'un prêteur ne sont pas admissibles.

La durée du prêt peut s'échelonner sur une période maximale de 10 ans.

Pour obtenir plus d'information sur ce programme, consultez le site Internet de la FADQ à l'adresse suivante :

<https://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/actualites/2024/pret-de-fonds-de-roulement-un-effet-levier-pour-vous-accompagner>

Protection contre la hausse des taux

En ce qui concerne le programme de Protection contre la hausse des taux d'intérêt de la FADQ, nous vous rappelons qu'il est désormais possible que le programme s'applique sur un prêt existant et qu'il soit de n'importe quelle institution financière.

Rencontre régionale sur la gestion des plastiques agricoles

par Anne-Marie Trudel

Le 24 janvier dernier, des administrateurs des syndicats locaux ont participé à une rencontre régionale sur la gestion des plastiques agricoles. Des représentants des MRC étaient également présents pour participer aux discussions sur les problématiques locales avec AgriRÉCUP.

La rencontre a permis d'en apprendre davantage sur le rôle d'AgriRÉCUP et les écofrais. AgriRÉCUP a également présenté un plan qui pourrait être déployé dans chacune des MRC, qui consiste à fournir des presses et que les producteurs et productrices rapportent leurs

plastiques en point de dépôt. Cette formule peut être une perte de temps considérable pour les plus grands producteurs de plastique, et peut ne pas représenter un réel service issu des écofrais.

D'autres alternatives pourraient être travaillées avec les MRC (ex. presse hydraulique, collecte à la ferme). AgriRÉCUP sollicitera chaque syndicat local pour mettre en œuvre ce plan ou poursuivre la discussion avec les MRC sur les alternatives possibles.



Il est possible pour les producteurs et productrices agricoles d'apporter la plupart de leur plastique dans les coops de Ville-Marie et de Macamic.

CONSULTEZ LA REVUE DE PRESSE AGRICOLE

<https://abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/producteur/centre-des-communications/revue-de-presse>



Enquête sur l'utilisation des cendres en agriculture

par David Prince

L'organisme à but non lucratif FaunENord, sous l'impulsion de la SADC Chibougamau-Chapais, la SADC de Matagami, la SADC Barraute-Senneterre-Quévillon et la SADC d'Abitibi-Ouest, réalise une étude sur la revalorisation des cendres, dans la région Nord-du-Québec, dans l'agriculture et les jardins, que ce soit en remplacement de la chaux, ou en combinaison avec d'autres produits comme le compost.

L'objectif étant de mettre en lumière les facteurs limitant

l'utilisation des cendres dans la région. Pour réaliser cet objectif, nous faisons donc appel aux exploitants agricoles afin de récolter des informations précieuses concernant les quantités de cendres pouvant être absorbées par le biais des cultures.

Dans un contexte de développement durable et de promotion de l'économie circulaire, nous espérons par cette initiative diminuer les dépenses énergétiques et l'émission de GES tout en favorisant l'économie locale.

Vous voulez nous aider? Remplissez le court formulaire en ligne, en numérisant le code QR ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : gmarco@faunenord.org



Activités à venir

18 février : Formation « Boucherie 101 ». Cette formation théorique a pour but de développer les connaissances des participants afin d'enseigner les étapes et les bénéfices d'une boucherie de bonne qualité, de la ferme du fournisseur à l'assiette du consommateur. Contenu : classification et normes, caractéristiques naturelles de certaines espèces, forme du muscle, association des différentes alimentations avec le rendement de l'animal, survol sur les hormones, préambule (déterminer la tendreté de chaque pièce de viande et leurs possibilités).



27 février : Journée RH/SST

Formation destinée aux employeurs qui se déroule à la salle Témabex de Rouyn-Noranda. de 10 h à 16 h. Présentation de la CNESST; conférence « Comment faire des RH pour faire moins de RH », par Valérie Côté; présentation du Centre d'emploi agricole. Inscription sur lepointdevente.com ou en numérisant le codeQR, d'ici le 26 février.



13 mars : Activité cabane à sucre pour les producteurs et productrices du Témiscamingue

Le Syndicat local de l'UPA du Témiscamingue invite les producteurs et productrices à la cabane à sucre de l'Érablière Tem-Sucre, à Laniel. L'activité est gratuite et se déroulera de 11 h 30 à 14 h, mais les billets sont limités à trois par entreprise et 50 personnes. Donc, inscrivez-vous rapidement sur lepointdevente.com ou en numérisant le code QR.



15 mars : Déjeuner-dîner et glissade avec remonte-pente pour les producteurs et productrices de l'Abitibi-Ouest et leur famille, de 11 h 30 à 16 h. Prix pour les 13 ans et plus : 15,52 \$. Prix pour les 12 ans et moins : 9,77 \$. Places limitées. Inscription sur lepointdevente.com ou numérisez le code QR.

